

Web-échange réservé aux directeurs, RH, managers, représentants du personnel des PME

## L'Aract Guadeloupe

Vous convie à sa Web conférence sur le thème :

### « Comment concilier égalité professionnelle et télétravail ? »

**Le mardi 12 octobre 2021**

De 08h30 à 10h00 : en visioconférence

Avec la crise sanitaire, le télétravail s'est imposé comme un levier de prévention des risques et de l'amélioration de la qualité de vie au travail. Toutefois, la mise en pratique de l'égalité professionnelle peut s'avérer problématique lorsque les conditions de travail « hors les murs » ne sont pas les mêmes entre les hommes et les femmes. En effet, lors du premier confinement 29% des femmes cadres disposaient d'une pièce dévolue au télétravail, contre 47% des hommes (INED, juillet 2020).

Le renforcement du télétravail a mis en exergue la nécessité de traiter des inégalités entre les femmes et les hommes au travail (articulation des temps, répartitions des tâches, temps partiel, etc).

Quels enseignements tirer de cette nouvelle organisation du travail ? Comment mettre en œuvre les principes de l'égalité professionnelle dans le cadre du télétravail ? Quels sont les écueils à éviter ?

Sur la base d'études réalisées après les périodes de confinement, l'Aract Guadeloupe propose des moyens à mettre en œuvre pour garantir l'égalité professionnelle dans le cadre de l'organisation du télétravail.

#### Objectifs :

- Sensibiliser aux enjeux de l'articulation de l'égalité professionnelle et de l'organisation en télétravail
- Présenter les impacts du télétravail sur la qualité de vie et des conditions de travail
- Définir les principes clés pour concilier égalité professionnelle et télétravail

**Intervenante** : Chargée de mission de l'Aract Guadeloupe

#### Au programme :

- Pratiques du télétravail et égalité professionnelle : quels éclairages, quelle situation ?
- Le télétravail comme révélateur d'inégalités professionnelles (Constats issus des études)
- Les moyens à mettre en œuvre dans le cadre d'un projet télétravail
- Échange d'expériences

**Méthode** : approche participative

Pour des raisons d'organisation (nombre de places limité) merci de nous envoyer votre réponse au plus tard le **lundi 11 octobre 2021**, par mail (e.jacob@anact.fr) en ligne (<https://forms.gle/57yJKivtV67pXA2o8>).



#### COUPON REPONSE

<b>Entreprise :</b> _____	
Nom : _____	Prénom : _____
Fonction : <input type="checkbox"/> Directeur <input type="checkbox"/> RH <input type="checkbox"/> Manager Autre <input type="checkbox"/> (précisez).....	
Email : _____	Téléphone : 0690 _____
Organisation syndicale : _____	
Nom : _____	Prénom : _____
Mandat de représentant du personnel (précisez le mandat)	
Email : _____	Téléphone : 0690 _____
Cachet de l'entreprise/Organisation	